



## **PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE**

### **COMITÉ EXÉCUTIF DU LDAC**

**Jeudi 28 mai 2015 De 14h00 à 16h00  
Royal Marine Hotel, Dun Laoghaire, Dublin (Irlande)**

Président : Antonio Cabral  
Premier Vice-président : Juan Manuel Liria

#### **1. Bienvenue.**

Le Président souhaite la bienvenue et transmet les excuses pour absence ainsi que les délégations de vote reçues par le Secrétariat :  
M. Björn Stockhausen (Seas at Risk) a donné une procuration à Erik Olsen (The Danish Society for a Living Sea).

Il informe aussi des observateurs présents à la réunion.  
La liste complète des participants se trouve à l'Annexe 1.

Le Président, M. Antonio Cabral, est en congé maladie pour une durée indéfinie. M. Cabral a demandé au Secrétariat de lire une lettre concernant son état de santé aux membres lors de l'Assemblée Générale. Mlle. Marta de Lucas a donc procédé à lire la lettre jointe en annexe II au présent procès-verbal.

Le Secrétariat transmet la proposition du Président, M. Cabral, de déléguer ses fonctions pendant son congé au Premier Vice-président, M. Juan Manuel Liria Franch. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**DÉCISION : M. Juan Manuel Liria Franch (Premier Vice-président du Comité Exécutif) assurera donc les fonctions de Président du LDAC pendant la période que durera le congé maladie de M. Antonio Cabral, dont le mandat s'achève le 31 mai 2016.**

#### **2. Lecture et approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la présente réunion est approuvé sans commentaires ni propositions de modifications ou ajouts.

#### **3. Lecture et approbation de la réunion précédente (Madrid, le 26 novembre 2014)**

Le procès-verbal de la dernière réunion du Comité Exécutif est approuvé.



#### **4. Rapport des Groupes de Travail**

Les Présidents des Groupes de Travail (ou en leur absence les Vice-présidents ou le Secrétariat) font le bilan des actions réalisées au cours des quatre premiers mois de 2015 et énumèrent les actions qui restent à mettre en place :

#### **GT 1 - THON ET STOCKS DE THONIDÉS ET GRANDS MIGRATEURS ET LEURS ORGP**

**Présentation : Alexandre Rodríguez (en l'absence de Michel Goujon et Julio Morón)**

##### **RÉUNIONS EXTERNES**

- Aux ordres du jour de ce GT, sera désormais toujours ajouté un point informatif qui permettra aux membres de résumer les informations des réunions auxquelles ils ont assisté ou des projets auxquels ils participent, et aussi de commenter le calendrier des prochaines réunions.

##### **FINNING REQUINS**

- Demander à la Commission de poursuivre son travail au niveau des ORGP pour tenter de convaincre les opposants d'étendre à toutes les flottilles de l'interdiction de finning (détachement des nageoires) ou l'obligation de débarquer les requins nageoires attachées.
- Le LDAC demandera à la Commission quelles informations il lui reste à donner venant des États membres concernant le rapport annuel sur l'impact socioéconomique pour les flottilles dans le cadre de l'implantation de l'interdiction du finning pour les requins (il semble que le Parlement Européen ait posé une question à ce sujet).

##### **PACIFIQUE OCCIDENTAL**

- Le LDAC a envoyé une lettre dans laquelle il soutient le travail de la Commission à la WPCF et insiste sur une amélioration de la transparence pour les pays PNA au niveau de leur modèle d'application du système de contingentement des jours de pêche ou *Vessel Day Scheme* (VDS selon les sigles en anglais) (fait).

##### **CIAT**

- Il sera demandé aux ONG membres du LDAC de soutenir la position de la Commission à la CIAT par rapport à la limitation de la capacité de la flottille de pêche approuvée en 2002 (et aussi à la WCPFC).

##### **ICCAT - ESPADON**

- Il sera demandé que la fermeture pour la flottille palangrière de surface soit modifiée des mois d'octobre-novembre à avril-mai-juin (en vue d'éviter les captures de juvéniles).

##### **Protocole LDAC-COMHAFAT**

- Le LDAC fournira son soutien technique et logistique pour l'organisation d'un ou deux ateliers de la COMHAFAT concernant un programme régional d'observateurs et de promotion des accords de pêche durables.
- Le Secrétariat du LDAC a contacté celui de la COMHAFAT pour coordonner les actions et il a aidé à l'envoi d'une proposition de programme demandant à bénéficier de la ligne budgétaire prévue dans le programme annuel de la Commission prélevée au FEMP (fait).



#### GESTION DES DCP / FAD

- La Commission a invité le LDAC à participer à un séminaire sur les FAD le 25 mars (coordonné par Angela Martini de la CE). (Fait)
- Le LDAC cherchera à poursuivre le travail sur l'impact des FAD avec la possibilité d'organiser un événement propre à Bruxelles avec les représentants permanents des États membres intéressés.

#### DIMENSION EXTERNE DE LA PCP

- Le LDAC a assisté à un atelier le 31 mars, sponsorisé par le Parlement Européen et organisé par CFFA-CAPE et WWF concernant la mise en place de la PCP et sa dimension externe. (Fait)
- Le Secrétariat du LDAC coordonnera la création d'un Groupe de Travail pour organiser un Séminaire consacré à la dimension externe de la PCP au mois de septembre à un endroit qui reste à confirmer, probablement à Las Palmas.

### **GT2 - ACCORDS AVEC LES PAYS TIERS ET ORGP DE L'ATLANTIQUE NORD**

#### **Présentation : Iván López (Vice-président en l'absence de Nigel Atkins)**

#### NÉGOCIATIONS EU-NORVÈGE-ISLANDE-FÉROÉ

- Le LDAC s'adressera par écrit au futur remplaçant de John Spencer comme négociateur en chef pour les accords septentrionaux de l'UE, une fois qu'il aura été nommé. L'objet est de lui souhaiter la bienvenue, de lui offrir la collaboration du LDAC et de lui présenter le travail réalisé par le Conseil. Une réunion informelle de prise de contact sera demandée avec une délégation du GT2 pour un échange d'avis concernant les dynamiques de participation et de communication entre la Commission et le LDAC et connaître l'état des négociations des accords bilatéraux de l'Atlantique Nord.
- Le LDAC rédigera une lettre sur la question des taxes d'exportation appliquées par la Norvège aux flottilles communautaires qui débarquent là-bas. Il est demandé à tous les membres disposant d'informations sur ce point d'en faire part au Secrétariat du LDAC en vue de pouvoir les transmettre à Manuel Catalán et au personnel de la Commission.

#### SVALBARD

- Le LDAC a engagé des contacts avec les divers États membres et attend la tenue de réunions à ce sujet, car il semble qu'il y ait un débat au Parlement Européen sur cette question.

#### OBLIGATION DE DÉBARQUEMENTS (LO) EN DEHORS DES EAUX COMMUNAUTAIRES

- Le LDAC a mis à la disposition des personnes intéressées sur son site web la présentation concernant l'obligation de débarquements réalisée par la Commission (fait).
- Le LDAC préparera un avis dans lequel il définira les pêcheries et les espèces concernées qui vont présenter d'éventuels problèmes au niveau des ORGP (NAFO et NEAFC) avec application de l'obligation de débarquement pour les navires communautaires. Manolo Liria propose que le LDAC envoie à la Commission une recommandation sur l'acte délégué de la CE en vue de considérer l'exemption de certaines pêches - annexe 1B avec les sous-zones NEAFC. Pour cela, il conviendra de compter sur la collaboration active des membres du GT2 pour l'envoi d'informations mises à jour concernant l'activité des flottilles, les époques de l'année, le volume des rejets, etc.



- Le Secrétariat attendra la publication de la part de la Commission d'une étude confiée à une société de consultance (MRAG) pour l'identification des conflits de l'entrée en application de la LO avec les normes de gestion halieutique des ORGP.

#### NAFO

- Des données socioéconomiques seront demandées concernant le cabillaud 3M en vue de pouvoir les inclure dans l'étude MSE de la part des scientifiques de l'IEO.
- Une délégation du LDAC a assisté à la présentation des résultats de cette étude sur invitation de la Commission en mai 2015 (fait).
- Le travail préliminaire pour la rédaction d'un avis sur les mesures de gestion et les possibilités de pêche pour 2016 va commencer en vue de la réunion annuelle de la NAFO qui aura lieu à Halifax la troisième semaine de septembre 2015.

#### NEAFC

- Proposition concernant la pêche au crabe des neiges (*snow crab*) : une nouvelle version de la proposition de l'ELDFA visant des mesures de cohabitation entre les pêcheurs de crabe à la nasse et les chalutiers capturant la crevette (compte tenu des commentaires fournis par ARVI et FEOPE) sera envoyée.
- Le LDAC a publié sur son site web la présentation de l'ICES (fait) et de l'EFCA (fait) réalisée lors de la dernière réunion du GT2 en avril 2015.

#### • ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

- Élections à la Présidence et à la Vice-présidence : Le Secrétaire enverra par mail les candidatures à la présidence et à la vice-présidence du GT5.

### **GT3 - AUTRES ORGP ET EAUX INTERNATIONALES**

#### **Présentation : J. A. Suárez-Llanos (Président)**

#### • CCMLAR

- Il sera demandé à la Commission l'accès au rapport scientifique sur l'état des stocks en Mer de Ross.
- La question sera de savoir si la position de la Commission à la CCMLAR est minoritaire, quels sont ses alliés et quels sont les exemples concrets concernant le recul des négociations nuisant à l'accès aux ressources de la part de la flottille communautaire.

#### • VME - ÉCOSYSTÈMES MARINS VULNÉRABLES

- Un avis dont la rédaction serait conjointe entre Juan Manuel Liria et Raúl García sera proposé concernant l'Atlantique Sud Occidental eu égard à la Résolution UNCLOS 61/105 pour la protection des écosystèmes marins vulnérables, demandant que le respect de la réglementation s'étende à toutes les flottilles chalutières non communautaires (concrètement la Corée).

#### • ENTRÉE DANS LES PORTS DU CHILI POUR LES DÉBARQUEMENTS

- Le Secrétariat effectuera un suivi de cette question et consultera le responsable négociateur de la Commission (M. Molledo) pour savoir s'il y a du neuf concernant la situation des ports chiliens avant leur inclusion à l'Agenda du prochain GT3.



## **GT4 - ACCORDS BILATÉRAUX AVEC LES PAYS TIERS**

### **Présentation : José Ramón Fontán (Président sortant)**

- **MAROC**
  - Le LDAC restera vigilant en ce qui concerne la situation de délivrance des permis et la qualification des équipages marocains à bord des navires communautaires.
  - Le LDAC rappellera à la CE de demander au Maroc une plus grande souplesse dans l'application de l'accord de pêche pour pouvoir échanger les modalités de pêche sans dépasser la capacité générale. Ceci se traduirait par l'introduction de navires palangriers de fond sur le lieu de pêche et par des échanges de GT entre les modalités palangrière et chalutière.
  - Il demandera plus de rigueur et une amélioration de la part des Comités scientifiques conjoints dans l'évaluation des stocks, en particulier de céphalopodes (calmar et poulpe).
- **RELATIONS LDAC-ORGANISATIONS RÉGIONALES D'AFRIQUE OCCIDENTALE**
  - L'agenda de travail de la journée ou de l'atelier avec la COMHAFAT sur un programme régional consacré aux observateurs sera concrétisé.
- **GUINÉE CONAKRY**
  - Il sera demandé à la DG MARE de rappeler à la Guinée Conakry l'importance de collaborer de façon proactive et d'apporter certains changements de façon à pouvoir lui retirer le « carton rouge » dont elle est porteuse selon la réglementation INN.
- **PAYS DE L'OCÉAN INDIEN - IOTC**
  - Il faudra rappeler à la DG MARE de demander officiellement aux coordinateurs du projet Smartfish que les conditions de licence se fondent sur les SFPA.
  - La préoccupation concernant l'effort du déplacement de pêche sera manifestée.
  - La Commission demande au LDAC de lui envoyer les contributions et commentaires disponibles sur le programme Smartfish avant sa prochaine réunion avec la CTOI de sorte à favoriser la bonne gouvernance.
- **PARTICIPATION AU CSTEP**
  - Le LDAC va demander à la CE la délivrance d'un rapport favorable en vue de sa participation aux réunions du CSTEP à titre d'observateur permanent.
- **RÈGLEMENT DES AUTORISATIONS DE PÊCHE (FAR)**
  - Le Secrétariat et les membres effectueront un suivi de la procédure de révision de ce Règlement et apporteront leurs commentaires et contributions à une future proposition de la Commission.



## **GT 5 - QUESTIONS HORIZONTALES**

**Présentation : José Carlos Castro (Vice-président, en l'absence de Julio Morón)**

- LUTTE CONTRE LA PÊCHE INDNR-INN ET RÉVISION DE L'AMÉLIORATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE
  - Le LDAC restera vigilant et participera activement aux consultations publiques de la Commission concernant l'analyse de l'application effective du Règlement INN et la révision du Règlement de Contrôle (au bout de 5 ans).
- OBLIGATION DE DÉBARQUEMENTS (LO)
  - Le Secrétariat renverra à tous les membres la liste des pêcheries NEAFC fournie par M. Liria et contenant les espèces cible, ainsi que les documents de soutien.
  - Le travail portera sur la rédaction d'un avis ou d'une recommandation concernant l'affectation de la LO aux flottilles communautaires en donnant des exemples de problèmes concrets et de leur cohérence avec les réglementations des ORP.
- CONTRÔLE DES IMPORTATIONS
  - ANFACO-CECOPESCA enverra une nouvelle version provisoire révisée et simplifiée de sa proposition d'avis demandant un contrôle effectif des importations extracommunautaires de thon. S'il est adopté, cet avis sera envoyé aux cinq DG de la CE intéressées (DG MARE, DG SANCO, DG TRADE, DG DEVCO et DG ENV.).
  - Le Secrétariat a envoyé aux membres qui l'avaient demandé les études de base qui sous-tendent l'avis provisoire d'ANFACO (fait).
- CONDITIONS DE TRAVAIL / DROITS DE L'HOMME
  - Le LDAC remettra une lettre à la DG opportune, dénonçant le non-respect des droits de l'homme dans les conditions de travail de certaines flottilles (en coordination avec ETF et EJF).
- CERTIFICATION ET ÉTIQUETAGE « FAD FREE »
  - Le texte « FAD Free » approuvé par EUROTHON et EUROPÊCHE sera diffusé auprès de tous les membres et, en cas de consensus, la position du LDAC à cet égard sera envoyée à la CE.
- ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE
  - Élections à la Présidence et à la Vice-présidence : Le Secrétaire enverra par mail les candidatures à la présidence et à la vice-présidence du GT5.

### **Calendrier des prochaines réunions des Groupes de Travail du LDAC.**

Le Secrétariat annonce qu'elles auront lieu à la fin du mois d'octobre à Bruxelles, très probablement la semaine débutant le 19 octobre pour éviter tout conflit avec les réunions techniques de l'ICCAT.



## 5. Procédure électorale

Le Secrétaire Général du LDAC a expliqué la procédure électorale par rapport aux postes suivants :

### a) Présidence du LDAC et fonctions des Vice-présidences :

Conformément aux Statuts du LDAC, le Président et le Vice-président du Comité Exécutif sont choisis par les membres du Comité Exécutif une fois que ceux-ci ont été nommés par l'Assemblée Générale. Le quorum pour la prise de décisions est d'au moins 50 % des membres présents ou ayant expressément accordé une procuration à cet effet.

Le terme du mandat pour ces postes est de 3 ans et la période actuelle va du 1er juin 2013 au 31 mai 2016.

Actuellement, le Président est Antonio Cabral (qui se trouve en congé maladie), le Premier Vice-président et actuel président en exercice est Juan Manuel Liria Franch, le Deuxième Vice-président est Raúl García et le Troisième Vice-président est Marc Ghiglia.

Les membres sont priés de réfléchir aux futures candidatures et de débattre de la question lors du Comité Exécutif du mois de novembre.

### b) Présidence et Vice-présidence des Groupes de Travail

Les règles statutaires du LDAC prévoient simplement qu'il revient aux membres de chaque Groupe de Travail de choisir leur Président et leur Vice-président, que ce soit par consensus (en cas de candidature unique) ou par vote à la majorité absolue en cas de multiples candidats.

Actuellement, la Présidence du Groupe de Travail 5 (Questions horizontales) est vacante suite au départ de M. Julio Morón qui a pris la présidence du GT4 puisque M. José Ramón Fontán partait à la retraite. Le Secrétariat a reçu deux candidatures : María José Cornax (Oceana) et José Carlos Castro (ANFACO-CECOPECA). De la sorte, et à moins que l'un des candidats ne se retire, il y aura un vote pour élire le Président lors de la prochaine réunion du GT5 au mois d'octobre, et la Vice-présidence sera éventuellement proposée au candidat ayant recueilli le moins de voix.

Il est aussi probable que l'on assiste à des élections à la Présidence et à la Vice-présidence du GT2 puisque le Président actuel, M. Nigel Atkins, part lui aussi à la retraite. Le Secrétariat ouvrira un délai pour la réception des candidatures intéressées et au cas où elles seraient multiples, une procédure identique à celle du GT5 sera suivie.



## 6. Groupe Inter-AC et réunions de coordination avec la Commission Européenne

Le Secrétaire Général, Alexandre Rodríguez, résume aux personnes présentes les questions qui vont être traitées lors de la réunion de coordination semestrielle entre les Présidents et Secrétaires des Conseils Consultatifs et les représentants de la DG MARE. La tenue de la prochaine réunion est prévue pour le 23 juin à Bruxelles.

La Secrétariat du LDAC a assuré la coordination de ses homologues et dressé une liste des questions qui seront posées à la Commission pour débat, ainsi que d'autres questions de politique et consultations publiques.

- Révision critique du Règlement (Acte) Délégué de la Commission :  
éclaircissement de concepts juridiques indéterminés et dispositions :
  - Définition du terme « pêcheurs » et inclusion dans cette catégorie
  - Concept de quotas « équitables »
  - Procédure visant à demander une augmentation du nombre de sièges/places au Comité Exécutif de 25 à 30 : critères établis pour l'admission / le rejet de la demande.
  - Procédure pour l'inclusion de nouveaux membres
  - Rôle des États membres pour assurer un soutien financier et logistique « adéquat » pour les CC
- La Commission pourrait-elle donner plus de précisions concernant les dynamiques de travail institutionnalisées entre les CC et le Parlement Européen ? Par exemple, comment s'articulerait la Communication avec le Secrétariat et les membres du Comité chargé de la Pêche du PE ?
- Résumé des programmes nationaux opérationnels du FEMP existants dans les EM et leur coordination régionale.
- Plan pluriannuels de gestion et plans de rejets : Exemples et perspectives pour les espèces démersales en Mer du Nord, NWW et SWW.
- Protocole d'accord entre la Commission et le CIES en ce qui concerne les consultations de la part des CC et participation de scientifiques à des réunions des CC (et vice-versa).

Les membres sont également informés du fait que les Secrétariats des CC demanderont une réunion privée au cours du second semestre de 2015 avec leurs coordinateurs au quotidien de la DG MARE pour résoudre des questions d'interprétation de règles administratives et financières liées à la gestion de l'Accord-Cadre d'Association et de la subvention opérationnelle annuelle (par exemple, calcul final de la subvention, limites et montants pour les procédures d'appels d'offres, nouvelles données à des fins d'audit et remise de rapports de conformité, conciliation avec des projets externes pluriannuels, critères de détermination de la responsabilité des CC en cas d'insolvabilité, fonds de contingence, etc.)





## **7. Demande de statut d'observateur du LDAC aux ORGP**

Le LDAC juge nécessaire de jouer un rôle actif au sein de certaines ORGP (par exemple la NAFO ou l'ICCAT) et envisage la possibilité de demander le statut d'observateur et d'analyser les avantages et les inconvénients dans la relation avec la Commission Européenne.

Il est convenu que cette question soit posée aux Groupes de Travail et que ce soient eux qui livrent une recommandation à l'avenir au Comité Exécutif.

Le Président en fonctions rappelle l'importance de disposer d'une équipe de membres capable de se coordonner pour effectuer un suivi des réunions d'intérêt de chaque ORGP d'intérêt au fil de l'année (Conseils de pêche, conseils techniques et scientifiques, etc.).

## **8. Prochaine réunion du Comité Exécutif (lieu et date de tenue)**

Le Secrétariat indique que la prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu à Madrid à la fin du mois de novembre, comme les années passées.

## **9. Questions diverses**

Aucune question diverse n'est soulevée.

## **10. Clôture**

Le Président remercie les membres pour leur présence et leur participation, le Secrétariat pour l'organisation de l'événement, et les interprètes pour la qualité de leurs services.

**La séance est levée à 16h00.**



## **ANNEXE I. LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES**

### MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

1. Juan Manuel Liria. FEOPE
2. Rocío Béjar. ONAPE
3. Béatrice Gorez. CFFA-CAPE
4. José Carlos Castro. ANFACO-CECOPESCA
5. Vanya Vulperhorst. OCEANA
6. Erik Bjørn Olsen. Living Sea
7. Iván López. AGARBA/FEABP
8. Raúl García. WWF
9. Mati Sarevet. ELDFFA
10. Sandra Sanmartin. EBCD
11. Peter Breckling. DHV
12. Sean O'Donoghue. KFO
13. Marc Ghiglia. CNPMEM
14. Emil Remisz. NAPO
15. Juan Manuel Trujillo. ETF
16. Barrie Deas. NFFO
17. Pablo Lourenzo. AIPCE-CEP

### PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

18. José Ramón Fontán. ONAPE/OP-ANACEF
19. José Antonio Suárez-Llanos. ANAMER/AGARBA/ANAPA/ACEMIX

### OBSERVATEURS

20. Irene Vidal. EJF
21. Juana Parada. ORPAGU
22. Alexandre Rodríguez. LDAC
23. Marta de Lucas. LDAC



**ANNEXE II. LETTRE OUVERTE DU PRÉSIDENT DU LDAC.**  
**M. ANTONIO CABRAL**

Dear members and colleagues of the LDAC,

Sorry for not being able to attend these important meetings in Dublin, but unfortunately my health troubles don't recommend so far travel efforts.

Despite so, I want to express words of gratitude to every LDAC members for the full support I have felt along those 8 years, since 2007, during which I deserve your trust to have the honour to be president. It was an incredible experience, and an opportunity to learn from everyone.

When I was invited to assume this responsibility, and elected in the first GA, my single commitment has been to be neutral, impartial and an add-value to keep a good environment to an honest and frank dialogue among members, not looking their origin or interested fields.

By this time I could not offer, any expertise or knowledge in the fishing business because the little work done in the sector since 2007. Honestly my initial commitment was filled with your comprehension and support.

I want to express as well many thanks to the WG presidents, that were always crucial to provide due information during the ex-com and GA meetings.

Many thanks to all my colleagues of the LDAC, and especially to the 3 vice presidents that were always available to replace myself in several events when my professional job unable my attendance.

You can count with me and my organization as basic members, in the near future. So help me God.

Antonio Cabral